

Budget primitif 2019

Annexe 3 – Présentation du budget 2019 par activité

Chaque année, le budget primitif communal est présenté « par activités », en complément de la présentation par nature réglementaire. Cette démarche a pour objet de disposer d'une vision du budget par politique publique.

1. Élaboration du budget par activité : principes et contenu de l'architecture budgétaire

1.1. Rappel des principes d'élaboration du budget par activité

Un budget « par activités » permet d'avoir une vision plus opérationnelle du budget pour en faire une unité compréhensible pour tou.te.s : les élu.e.s, les services gestionnaires et les habitant.e.s.

L'objectif est de découper en activités homogènes l'ensemble des activités de la ville et de renforcer l'information financière en se dotant d'une nomenclature stratégique, complémentaire de la nomenclature par nature.

L'activité contribue à donner de la visibilité aux projets et aux activités pérennes, tout en valorisant davantage les politiques publiques mises en œuvre par la commune ainsi que les ressources affectées.

Le choix est fait dans cette présentation, comme dans le rapport principal sur le budget 2019, de raisonner à « iso-périmètre » c'est-à-dire d'isoler les flux financiers liés à la création de la Métropole du Grand Paris, notamment le reversement de la fiscalité à Plaine Commune sous la forme du fonds de compensation des charges territoriales qui constitue pour la Ville en 2019 un reversement à hauteur de 38,8 M€.

En outre, seules les flux réels de dépenses sont répartis, dans la mesure où les opérations comptables dites d'ordre n'impactent pas les politiques publiques.

1.2. L'architecture du budget par activité

Afin d'assurer la comparabilité d'une année sur l'autre, les quatre « axes stratégiques » sur lesquels repose l'analyse du budget par activité restent ceux utilisés en 2018 et les années précédentes, à savoir :

- Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers
- Petite enfance, éducation, jeunesse et vie des quartiers
- Solidarités, santé, culture et sports
- Pilotage et moyens

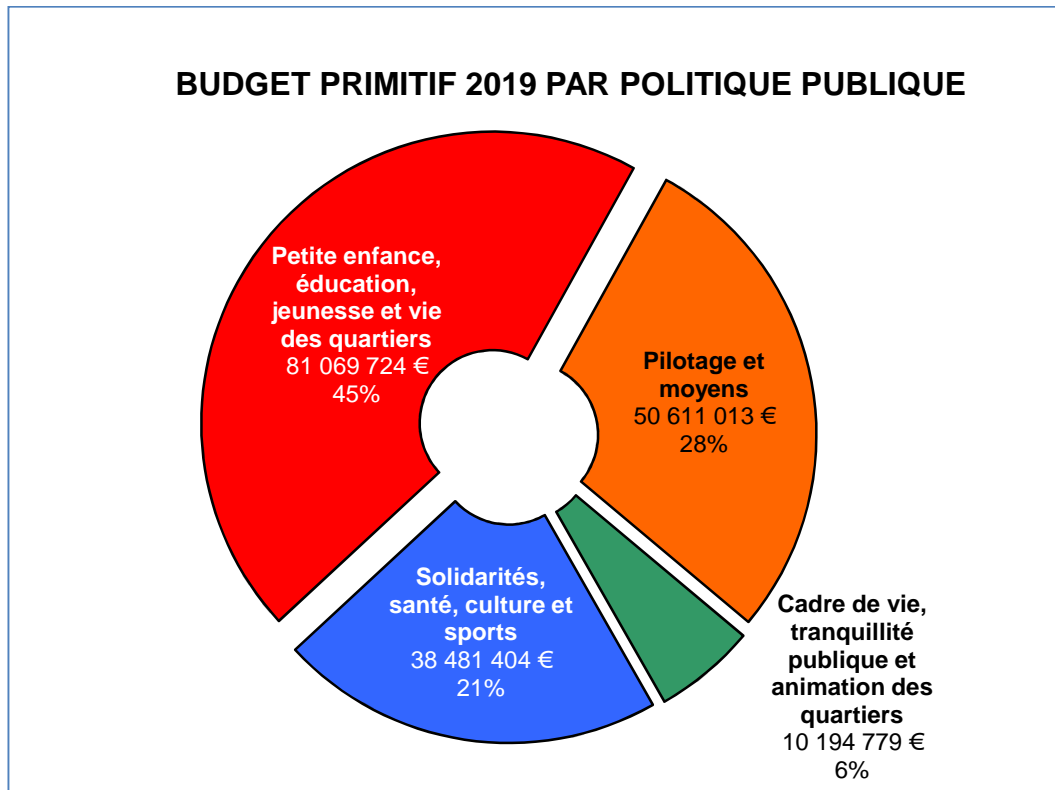
Ces quatre axes sont chacun déclinés en « politiques publiques ».

Les crédits de fonctionnement ainsi que ceux de personnel du BP 2019 sont ainsi répartis, suivant la segmentation ci-dessous.

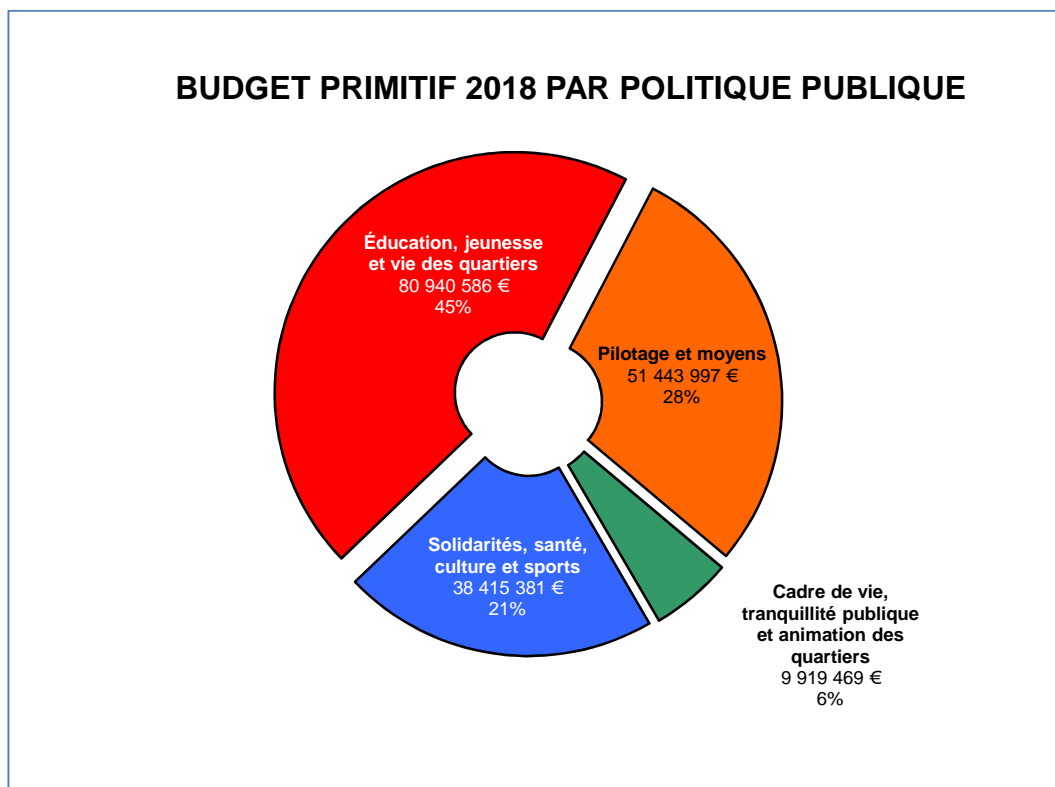
2. Le budget 2019 par axes stratégiques et politiques publiques

2.1. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement du BP 2019 selon les 4 axes stratégiques

Le budget primitif 2019 est quasi-stable par rapport au budget primitif 2018 et aucune variation majeure n'est à signaler dans la répartition des crédits par axe stratégique.



Pour mémoire, budget 2018 :

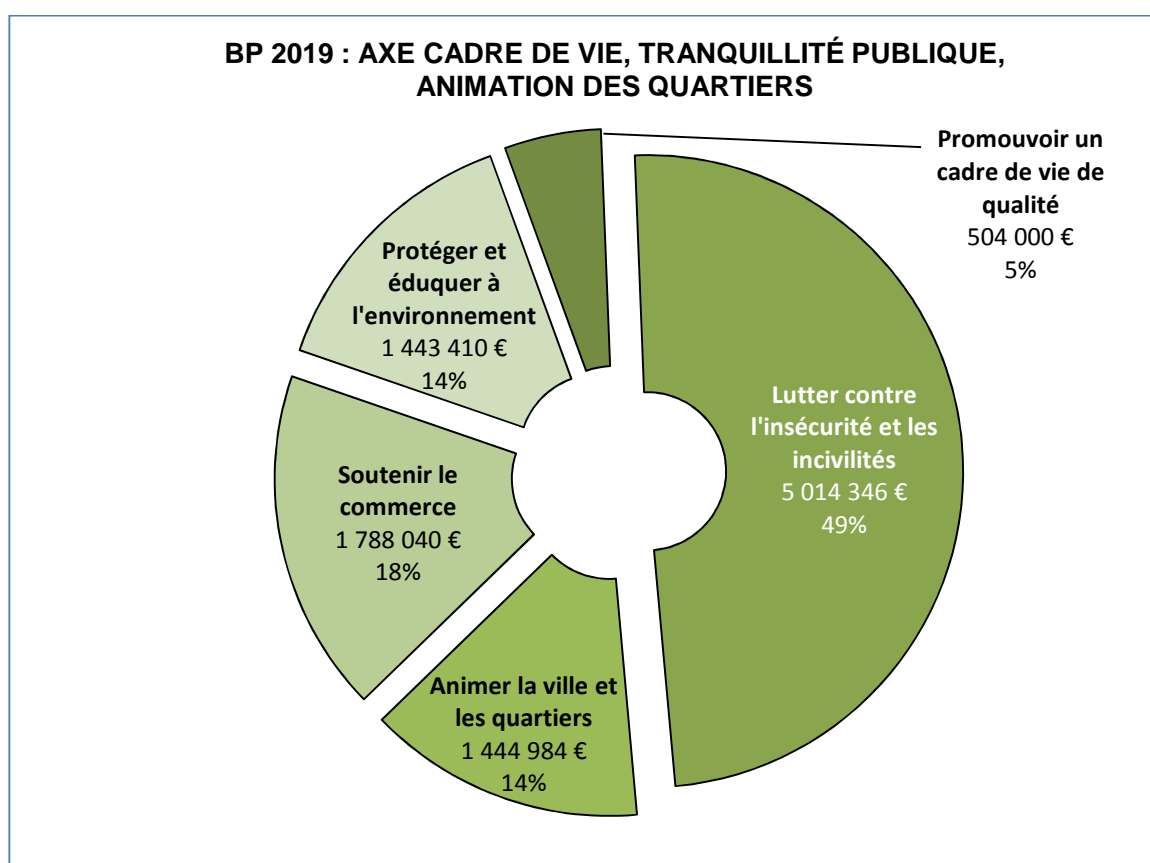


2.2. Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers

L'axe cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers est, en proportion, celui qui se voit affecté le plus faible budget (5,7 % du total) du fait du transfert des compétences « espace public » (aménagement, voirie, propreté) à Plaine Commune qui les finance sur son propre budget.

L'ensemble des actions mises en œuvre pour que l'espace public reste propre, vivant et accueillant n'est donc pas retracé dans le budget communal.

Cet axe traduit néanmoins le fort volontarisme de la municipalité en matière de qualité de l'urbanisme, de lutte contre l'insécurité, de soutien au commerce et d'animation des quartiers.



⇒ *Protéger et éduquer à l'environnement*

La propreté de l'espace public est un enjeu majeur pour la commune de Saint-Denis. Le budget de 2019 intègre donc la montée en charge de la Brigade Verte ou le financement de 15 stations « Vélib 2 ».

Ce budget finance aussi le maintien des équipes de gardes de l'environnement ainsi que la mise en œuvre des actions en matière de protection de l'environnement, avec la création d'un poste supplémentaire en 2019.

⇒ *Lutter contre l'insécurité et les incivilités*

Après une hausse de 13 % en 2017, de 5% en 2018 et conformément aux priorités municipales, la lutte contre l'insécurité et pour la réduction des incivilités voit son budget croître de 5,2% permettant la montée en charge du recrutement de policiers municipaux, dans un contexte de pénurie et de forte tension sur ces métiers.

⇒ *Soutenir le commerce*

Le soutien de la commune au commerce poursuit sa progression avec le recrutement d'un placier supplémentaire pour le marché et le renforcement des moyens dédiés aux événements ponctuels (foires...).

⇒ *Animer la ville et les quartiers*

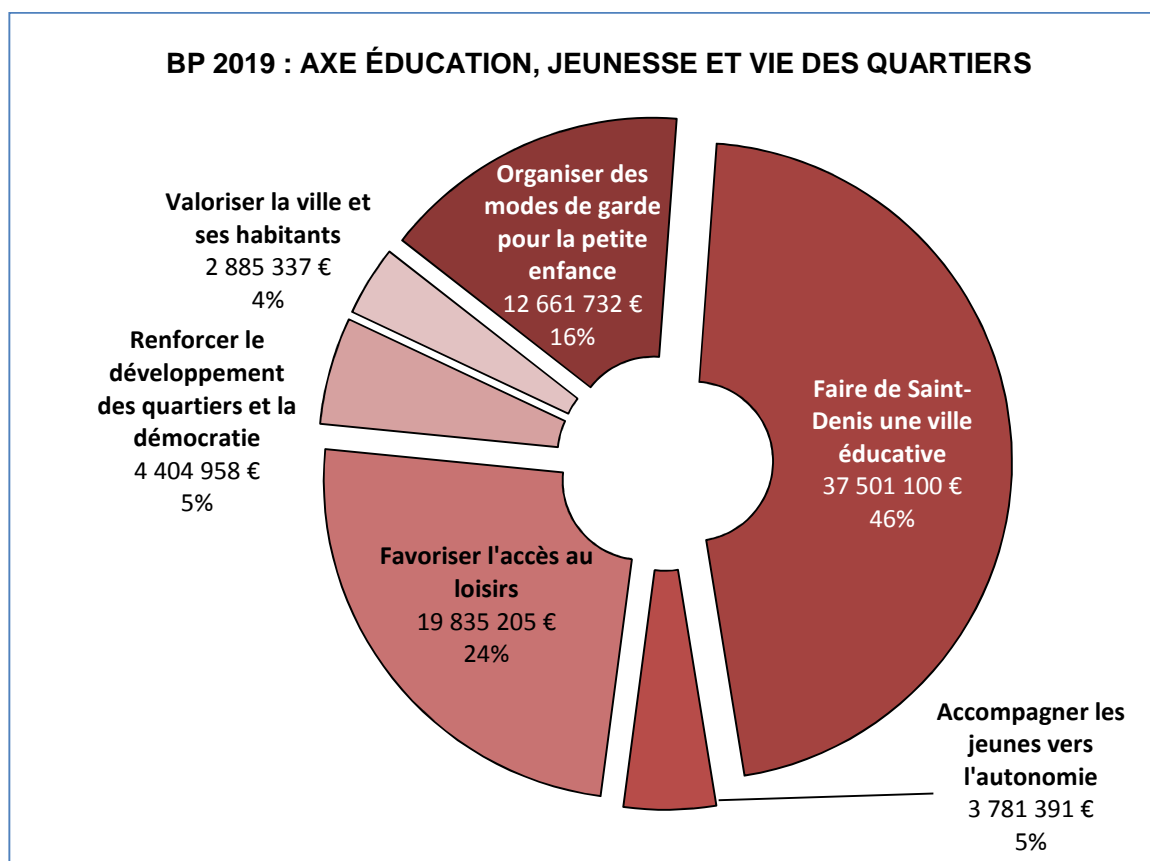
Le budget alloué à cette politique publique permet à la commune de soutenir l'organisation des principales fêtes qui animent la ville (Fête de Saint-Denis et Fête des Tulipes notamment) et d'assurer la pérennité de son soutien logistique aux événements de proximités (fêtes des écoles).

⇒ *Promouvoir un urbanisme de qualité*

Sur le fondement de la convention de mutualisation et de mise à disposition de services entre Plaine Commune et la Ville, cette dernière reverse annuellement à l'établissement territorial les coûts réels des agents affectés aux missions exercées au nom du maire, telles que la rédaction du Plan Local d'Urbanisme et le traitement des actes d'urbanisme (permis de construire, autorisations de travaux).

2.3. Petite enfance, éducation, jeunesse et vie des quartiers

En 2019, cet axe demeure le principal poste budgétaire, avec près de 45 % des crédits affectés.



⇒ *Faire de Saint-Denis une ville éducative*

Près de 21% du budget communal 2019 (37,5 M€) seront consacrés à l'éducation : personnel auprès des enfants, fonctionnement et entretien des groupes scolaires, périscolaire, restauration scolaire, plan lecture. En 2019, des ouvertures de classe et un renforcement des équipes expliquent, notamment, la croissance de 1,4 % de ce budget par rapport à 2018.

⇒ *Favoriser l'accès aux loisirs*

L'accès aux loisirs regroupe les accueils de loisirs, les ludothèques et centres de vacances. La commune renforce les moyens dédiés à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil et améliore l'accueil dans les ludothèques. Pour autant, le budget apparaît en baisse par rapport à 2018 du fait du retour à la semaine de 4 jours d'école, qui génère une baisse des coûts de l'activité.

⇒ *Organiser des modes de garde pour la petite enfance*

La commune poursuit son plan d'actions pour la croissance de l'offre de places d'accueil sur l'ensemble du mandat avec l'ouverture de 6 places en crèches supplémentaires dès septembre 2019. Ce développement est en partie financé par des économies de gestion (nouveau marché avec les crèches privées) et la poursuite des réformes structurelles. Ainsi, la municipalité dédie près de 12,7 M€ pour permettre l'accueil des enfants de moins de 3 ans au sein des Maisons du Petit Enfant municipales ou de crèches privées (réservation de berceaux).

⇒ *Renforcer le développement des quartiers et la démocratie*

Le budget alloué au développement des quartiers et de la démocratie locale est quasiment stable et finance les démarches quartier, les maisons de quartier ou encore le budget participatif ainsi que le soutien aux centres sociaux.

⇒ *Accompagner les jeunes vers l'autonomie*

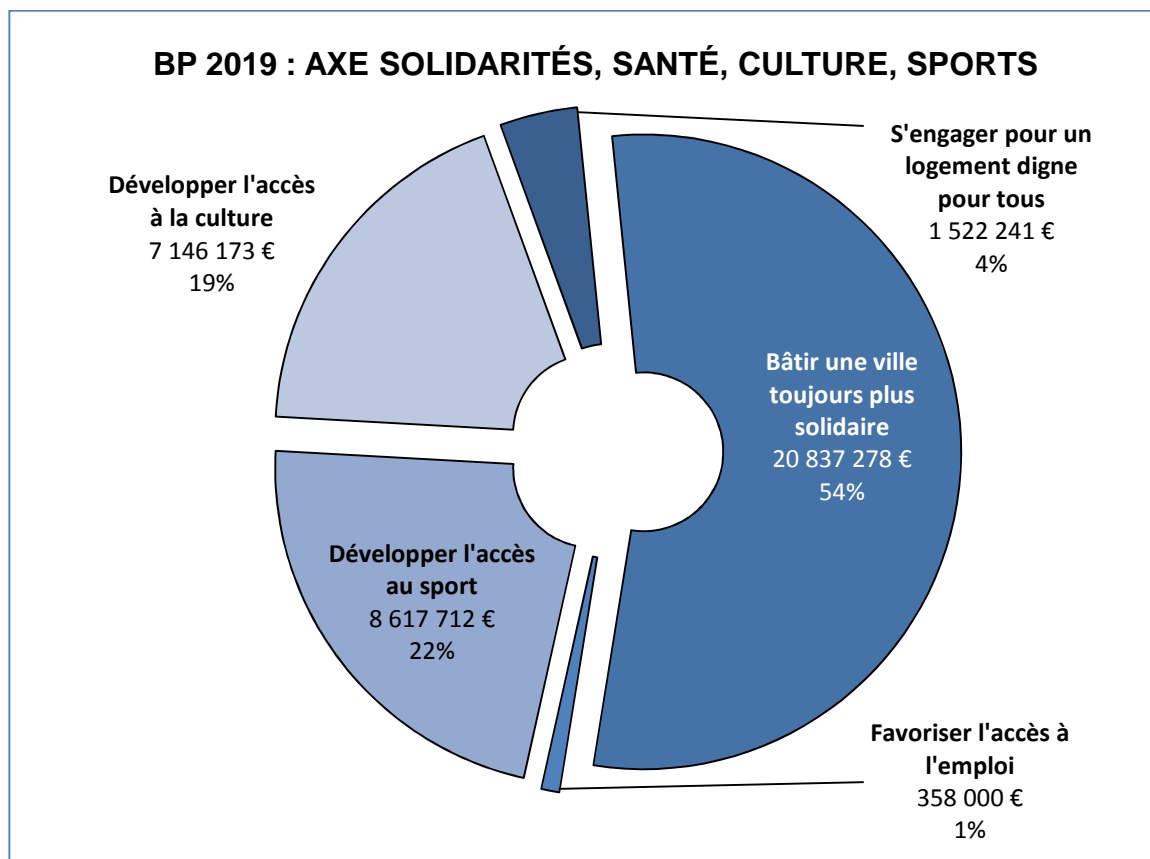
En 2019, le budget consacré à la jeunesse est stable et finance les espaces jeunesse (dont Confluence ouvert et Saint-Rémy étendu en 2018). Le dispositif de bourses pour les étudiants mis en place en 2016 afin de les soutenir dans le financement de leurs études tout en facilitant et en promouvant leur engagement auprès d'une structure associative est élargi.

⇒ *Valoriser la ville et ses habitants*

Les moyens fléchés à la valorisation de la ville (relations publiques, communication et relations internationales) sont en légère baisse, en raison d'une optimisation des dépenses de communication.

2.4. Solidarités, santé, culture et sports

Après plusieurs années consécutives de croissance, cet axe du budget connaît une stabilisation globale en 2019.



⇒ *Bâtir une ville toujours plus solidaire*

Cette politique publique représente près de 12% du budget et regroupe :

- l'accompagnement social, qui assure un appui permanent aux personnes les plus en difficultés. Elles bénéficient d'un suivi spécifique grâce aux permanences dans les quartiers et au centre administratif ;
- l'accès aux droits et la lutte contre les discriminations : les permanences juridiques à la Maison de la Justice et du Droit, au centre administratif et dans les maisons de quartier, ainsi que les missions « citoyenneté », « droits des femmes », « handicap » et « numérique » qui veillent à combattre toutes formes de discriminations et d'inégalités ;
- le soutien de la ville en faveur du CCAS au titre de la politique de soutien aux personnes âgées (maintien à domicile, résidences, foyers soleil) ;
- la politique de santé avec les 4 CMS qui ont pour missions de favoriser l'accès aux soins par la pratique du tiers payant, l'accès des publics fragilisés à une offre de santé de premier recours. Sont également proposées des actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé.

⇒ *Développer l'accès au sport*

Le budget alloué à la politique sportive évolue de 1,5% par rapport à 2018 et intègre l'accompagnement des associations sportives, l'école des sports ou encore la participation au centre nautique La Baleine. À noter également le soutien aux pratiques sportives, via notamment l'aide à l'acquisition d'une première licence ou de matériel pour les publics éloignés de la pratique.

⇒ *Développer l'accès à la culture*

Les politiques culturelles menées confirment les actions engagées et le soutien aux institutions culturelles de la ville. En 2019, la commune maintient leur financement. Le budget est globalement en évolution de 1,3%.

⇒ *S'engager pour un logement digne pour tous*

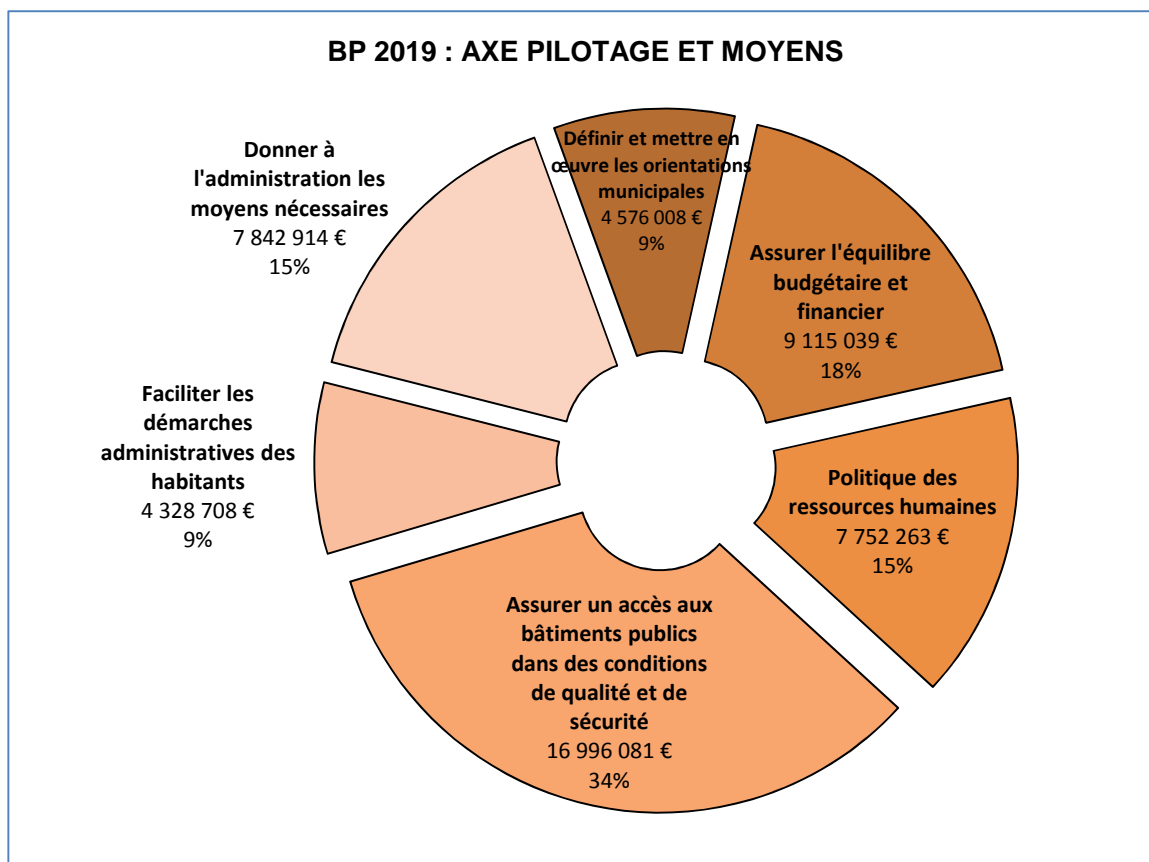
Face aux problématiques d'insalubrité et d'indignité très présentes sur la ville, les moyens de la mission habitat indigne ont été renforcés courant 2018, avec effet budgétaire en année pleine en 2019. La commune met en place en 2019 le « permis de louer » et complète son dispositif par le recrutement d'un agent supplémentaire. Le budget de cette politique publique est en hausse de 10,5 %.

⇒ *Favoriser l'accès à l'emploi*

Le budget attribué aux emplois d'avenir diminue en lien avec l'extinction progressive du dispositif, suite aux décisions gouvernementales.

2.5. Pilotage et moyens

Cette axe enregistre une baisse de 1,6% par rapport à 2018, ce qui traduit la poursuite de l'engagement municipal dans une dynamique de maîtrise des dépenses structurelles, afin de privilégier les dépenses allouées aux dispositifs de politiques publiques.



⇒ *Assurer l'équilibre budgétaire et financier*

Ce poste diminue de 4,6 % principalement du fait d'une réduction des frais d'intérêt de la dette, grâce à la politique de gestion active de la dette, ainsi que d'économies enregistrées sur les frais de nettoyage des locaux administratifs.

⇒ *Mener une gestion des ressources humaines de qualité*

Le budget attribué à la politique de gestion des ressources humaines est en baisse essentiellement du fait de la ventilation dans les directions d'effets de carrière qui étaient jusqu'en 2018 budgétés sur la direction des ressources humaines.

⇒ *Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions*

La baisse de ce poste trouve son origine dans une meilleure maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments, notamment la renégociation de la puissance souscrite auprès du fournisseur de chaleur.

⇒ *Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement*

Des économies sur les contrats de téléphonie mobile et sur la maintenance des matériels expliquent la baisse de 1,6 % de ce poste par rapport au budget primitif 2018.

⇒ *Faciliter les démarches administratives des habitants*

Le budget alloué en 2019 est stable et la municipalité poursuit l'amélioration des conditions d'accueil des usagers, qui verront notamment l'ouverture du centre administratif « Saint-Jean » au 2^e trimestre.

SYNTHÈSE PAR AXE DE POLITIQUE PUBLIQUE	BP 2019			BP 2018	BP 2017
	€	% du budget	% var. 2018-2019	€	€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, HORS MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	180 356 920 €	100,0%	-0,2%	180 719 433 €	178 241 377 €
Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers	10 194 779 €	5,7%	2,8%	9 919 469 €	9 148 041 €
Promouvoir un cadre de vie de qualité	504 000 €	0,3%	1,2%	498 000 €	495 000 €
Lutter contre l'insécurité et les incivilités	5 014 346 €	2,8%	5,2%	4 766 188 €	4 539 940 €
Animer la ville et les quartiers	1 444 984 €	0,8%	-4,8%	1 518 074 €	1 248 563 €
Soutenir le commerce	1 788 040 €	1,0%	3,5%	1 728 343 €	1 543 569 €
Protéger et éduquer à l'environnement	1 443 410 €	0,8%	2,5%	1 408 864 €	1 320 969 €
Solidarités, santé, culture et sports	38 481 404 €	21,3%	0,2%	38 415 381 €	38 548 133 €
S'engager pour un logement digne pour tous	1 522 241 €	0,8%	10,5%	1 378 093 €	1 217 108 €
Bâtir une ville toujours plus solidaire	20 837 278 €	11,6%	-1,1%	21 076 900 €	21 148 948 €
Favoriser l'accès à l'emploi	358 000 €	0,2%	-13,4%	413 599 €	567 600 €
Développer l'accès au sport	8 617 712 €	4,8%	1,5%	8 490 475 €	8 580 014 €
Développer l'accès à la culture	7 146 173 €	4,0%	1,3%	7 056 314 €	7 034 463 €
Petite enfance, éducation, jeunesse et vie des quartiers	81 069 724 €	44,9%	0,2%	80 940 586 €	78 877 254 €
Organiser des modes de garde pour la petite enfance	12 661 732 €	7,0%	-0,6%	12 733 968 €	12 330 551 €
Faire de Saint-Denis une ville éducative	37 501 100 €	20,8%	1,4%	36 968 927 €	37 128 613 €
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	3 781 391 €	2,1%	-0,1%	3 783 470 €	3 528 431 €
Favoriser l'accès au loisirs	19 835 205 €	11,0%	-1,3%	20 092 771 €	18 940 704 €
Renforcer le développement des quartiers et la démocratie	4 404 958 €	2,4%	-0,6%	4 431 888 €	4 211 028 €
Valoriser la ville et ses habitants	2 885 337 €	1,6%	-1,5%	2 929 563 €	2 737 927 €
Pilotage et moyens	50 611 013 €	28,1%	-1,6%	51 443 997 €	51 667 948 €
Définir et mettre en œuvre les orientations municipales	4 576 008 €	2,5%	1,5%	4 507 047 €	4 371 290 €
Assurer l'équilibre budgétaire et financier nécessaire à la mise en œuvre de nos projets	9 115 039 €	5,1%	-4,6%	9 550 389 €	8 762 468 €
Mener une politique des ressources humaines permettant un service public de qualité et un bien-être au travail	7 752 263 €	4,3%	-2,1%	7 921 289 €	9 313 753 €
Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité	16 996 081 €	9,4%	-1,1%	17 181 453 €	17 508 315 €
Faciliter les démarches administratives des habitants	4 328 708 €	2,4%	0,3%	4 315 208 €	4 014 498 €
Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement	7 842 914 €	4,3%	-1,6%	7 968 610 €	7 697 624 €